

Ciblons les profiteurs canadiens de la guerre en Colombie



Cibler les profiteurs canadiens de la guerre en Colombie

La guerre sale qui ravage la Colombie depuis des décennies et cause, encore de nos jours, massacres, déplacements forcés, tortures, assassinats politiques et emprisonnement des dissident-e-s n'est pas un conflit local, étranger au Canada. De nombreuses compagnies canadiennes, principalement dans le secteur minier et pétrolier, sont actives en Colombie. Plusieurs de leurs projets d'exploitation des ressources naturelles sont présentés par le gouvernement canadien comme étant des projets de développement dont bénéficient les colombiens et colombiennes. Pourtant, si nous analysons la réalité sur le terrain, nous sommes vite confronté-e-s à la face cachée de ces investissements : destruction environnementale, militarisation des régions, répression politique, violations des droits humains, des normes du travail, des droits syndicaux, sociaux et territoriaux, etc.

Nous unissons nos voix aux organisations sociales colombiennes pour clamer haut et fort : « il s'agit d'une guerre impérialiste » financée et alimentée par les intérêts économiques du Nord. « Notre » agence canadienne de développement international (ACDI) s'y implique pour modifier les cadres législatifs en faveur des entreprises d'ici; « notre » gouvernement conservateur signe un accord de libre-échange pour dorer l'image d'un État paramilitaire et le couvrir du sceau démocratique; « nos » entreprises y revendiquent la « sécurité de leurs investissements » qui se traduit par des brigades militaires chargées de la protection des mines et des oléoducs (voir encadré plus bas) ; « notre » production agricole subventionnée y est écoulee à bas prix, détruisant l'économie paysanne; des troupes paramilitaires « nettoient » le territoire (massacres et déplacements forcés); des tueurs à gage payés par le gouvernement colombien éliminent les leaders syndicaux, etc. Nous dénonçons cette guerre qui continue à enrichir une oligarchie nationale à la solde des intérêts étrangers en saccageant la dignité et la vie des communautés colombiennes.

L'armée colombienne au service des compagnies étrangères :

Selon un article de l'hebdo colombien Semana (18 juin 2011), 11% des effectifs de l'armée nationale colombienne sont assignés à la protection des activités minières et pétrolières, soit près de 30 000 militaires colombiens qui collaborent avec un nombre inconnu de gardes de sécurité privé et de mercenaires à la solde de sociétés militaires privées. Selon l'ancien ministre des Mines, Rodrigo Rivera, dans certains départements de la Colombie, c'est plutôt 80% de la force militaire qui est orientée vers la sécurité des activités pétrolières (Caracol, 9 août 2011).

Pour toutes ces raisons, le PASC lance une campagne pour surveiller les agissements des entreprises canadiennes en Colombie et dénoncer la manière dont leurs projets sont implantés par la violence ou grâce à celle-ci. C'est dans cette perspective que le PASC entend cibler les compagnies canadiennes et leurs actionnaires que nous considérons être des « profiteurs de guerre ».

Parce que le silence nous rend complice : CIBLONS LES PROFITEURS
CANADIENS DE LA GUERRE EN COLOMBIE !



Le gouvernement canadien à la défense des Profiteurs

Le Canada défend « ses intérêts » avec vigueur afin de « sécuriser les investissements canadiens » et de « développer son marché ». Au sein de cette stratégie impérialiste, soulignons cinq interventions canadiennes qui ont un impact direct sur les conditions de pauvreté et les droits sociaux des colombiennes et colombiens :

Réforme du code minier colombien en faveur des entreprises étrangères

Le nouveau code minier semble fait sur mesure pour les entreprises canadiennes. Coïncidence ? Évidemment que non puisque nul autre que l'Institut canadien de recherche en énergie (ICRE) fût mandaté pour l'élaborer! Ce dit « projet d'aide internationale » a été réalisé grâce aux fonds accordés par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et aux contributions de sponsors privés tels que les multinationales BP Canada Energy, Cargill, Chevron Canada, Conoco, Dow Chemicals, Mobil, Shell, Total Fina ELF, UNOCAL, etc. Pour rédiger cette législation minière, l'ICRE a embauché le cabinet Martinez-Cordoba et associés. Ce cabinet d'avocats représentait à l'époque plus de la moitié des compagnies minières canadiennes inscrites au registre national des entreprises d'exploitation minière. Suite à la loi 685 qui donne vie au nouveau code minier, les investissements étrangers dans ce domaine ont augmenté de 500% entre 2002 et 2009. Les avocats des compagnies minières canadiennes semblent avoir bien fait leur devoir : près de la moitié des projets d'exploration minière en Colombie sont sous le contrôle d'entreprises enregistrées au Canada.

Privatisation du secteur des télécommunications

En 1995, l'ACDI offrait une subvention de 4 millions de \$ à la firme consultante Destrier Management Consultants (Ottawa) pour « contribuer au processus

de libéralisation du secteur des télécommunications en Colombie ». Le financement public de ce projet de privatisation s'est également manifesté via les 130 millions de \$ offert par Exportation et Développement Canada – EDC – à la compagnie Nortel pour ses opérations de liquidation de l'entreprise d'État TELECOM.

Financement et appui au Plan Pacifico

Le Plan Pacifico cible la région pacifique de la Colombie et plus précisément le département du Choco, avec l'objectif d'accroître l'exploitation des ressources naturelles de cette région ainsi que les échanges commerciaux internationaux. Le tronçon de l'autoroute panaméricaine, le port en eaux profondes, les mégaplantations de palme africaine (pour la production d'agrocarburants) et le « mapping » des ressources biogénétiques sont parmi les activités prévues par ce plan. En 1995, l'ACDI octroyait une subvention de 241 861\$ à la firme Radarsat International Inc. (Ottawa) pour des services de conseil et d'assistance technique au gouvernement colombien dans la mise sur pied du Plan Pacifico.

Signature d'un Accord de libre-échange

La signature de l'Accord de libre-échange entre le Canada et la Colombie ne poursuivait pas tant des objectifs de nature économique : il s'agissait avant tout d'un appui politique au régime d'Alvaro Uribe à un moment où ce dernier échouait à signer un tel accord avec le grand frère américain. Aucun autre gouvernement n'a osé signer un accord économique avec la Colombie pendant le mandat de l'ex-président Alvaro Uribe, reconnu mondialement pour son soutien à la stratégie paramilitaire et sa guerre contre les organisations sociales. L'Accord a été signé en 2008, il a été adopté par le parlement en 2010 et est entré en vigueur le 15 août 2011. Les États-Unis ont depuis emboîté le pas.

Promotion et financement de partenariat entre ONG canadiennes et entreprises minières canadiennes

Fin septembre 2011, la ministre canadienne de la Coopération internationale annonçait un nouveau programme de financement pour promouvoir les partenariats entre compagnies minières canadiennes et ONG canadiennes.

La Colombie figure parmi les 3 projets pilotes de cette nouvelle politique de l'ACDI qui vise à promouvoir « le dialogue entre les collectivités et le secteur privé ». Notons que d'autres programmes similaires sont déjà gérés par l'ACDI. C'est le cas du projet « Énergie, Environnement et Population » par lequel les bénéficiaires reçoivent des subventions publiques allant jusqu'à 500 000\$ pour participer à la création d'une « vision commune

entre les gouvernements, le secteur de l'hydrocarbure et les peuples autochtones concernant le développement du potentiel en hydrocarbures ». C'est aussi le cas du Projet « Secteur minier - Renforcement des capacités des Autochtones » destiné à favoriser l'acceptation des projets miniers par les nations autochtones d'Amérique.

Le nouveau programme semble néanmoins nécessaire puisque les minières canadiennes ont très mauvaise presse. Selon une étude du Canadian Center for the Study of Resource Conflict, les sociétés canadiennes sont responsables à elles seules de 33 % des conflits liés à l'extraction minière dans



le monde. Parmi les incidents attribués aux minières canadiennes, « 60 % sont des conflits avec les membres des communautés locales et 40 % touchent différentes formes de détérioration de l'environnement. Enfin, 30 % de ces « incidents » (...) mettent en cause des agences de sécurité privée. » L'Association minière canadienne (lobby du secteur minier) s'est empressée de saluer cette initiative gouvernementale qui, en plus de fournir une nouvelle source de financement public pour les compagnies minières déjà multimilliardaires, permettra à ces dernières de redorer leur image et de faciliter leur acceptation par les communautés locales.

Ainsi sous couvert de « responsabilité sociale des entreprises » le secteur privé, avec la complicité du gouvernement canadien, tente habilement d'utiliser les ONGs pour « pacifier » les régions dans la mire de leurs projets.

Les activités suivantes des Forces Armées
canadiennes, de la GRC et du SCRS visent directement
la Colombie :

- La Colombie figure parmi les membres du Programme d'instruction et de coopération militaire (PICM) du Canada pour le cycle 2011-2014.
- Les forces maritimes de l'Armée canadienne participent au Joint Interagency Task Force South (JIATF-S) une coordination militaire pour la dite « guerre à la drogue ». Le Canada appuie la JIATF-S en fournissant des navires de guerre, des sous-marins et des aéronefs de patrouille maritime CP-140 Aurora.
- Dans le cadre de son Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes (PARCAT), le Canada verse 694 000 \$ pour le projet « Régime juridique contre le terrorisme en Colombie » qui vise à renforcer la législation antiterroriste en Colombie. Le PARCAT prévoit également la participation de la Direction du Programme d'aide à l'instruction militaire (DPAIM) qui offre des formations à des membres des Forces armées colombiennes sur les nouvelles technologies et la gestion de l'information.

- La GRC collabore avec la police nationale colombienne pour mener des enquêtes contre des organisations dites « terroristes » et des trafiquants de drogue. La GRC fournit également différentes formations à la police nationale colombienne.
- Le SCRS et la GRC collaborent avec les services de renseignement colombien pour la collecte d'informations.
- En 1999, première année du Plan Colombie, la Défense canadienne vendait plus de 40 hélicoptères Huey Bell CH-135 au département d'État américain. 33 de ces hélicoptères ont été redirigés vers la Colombie dans le cadre du Plan Colombie.

Talisman et Enbridge

La Talisman Energy est une compagnie canadienne, basée à Calgary, spécialisée dans l'exploitation du gaz et du pétrole. Connue au Québec pour son implication dans les gaz de schiste, elle est également vivement critiquée pour son rôle au Soudan, en Indonésie, en Malaisie, au Vietnam, en Australie, en Irak et en Algérie, entre autres. Présente en Colombie depuis une dizaine d'années, elle se vante d'y avoir un rôle actif en matière de droits humains. Comble de l'ironie, en 2010, elle a racheté les exploitations pétrolières parmi les plus dénoncées de Colombie, celles de la British Petroleum (BP), en partenariat avec Ecopetrol (l'ancienne entreprise d'État démantelée à coups de partenariats public- privés). Ébranlée économiquement par la marée noire dans le Golfe du Mexique, la BP s'était empressée de se défaire de sa filiale colombienne à la réputation entachée.

En 2009, BP a été contrainte à verser une indemnisation de plusieurs millions de dollars US à des communautés paysannes colombiennes pour s'éviter un procès où elle aurait été accusée d'avoir profité du régime de terreur des paramilitaires qui protégeaient les 730 kilomètres de l'oléoduc OCENSA. Notons que, depuis 1994, l'un des principaux propriétaires exploitants du méga oléoduc OCENSA est la canadienne Enbridge, une firme transnationale qui possède le plus grand réseau d'oléoduc au monde. (Jusqu'en 2000, elle exploitait cet oléoduc avec l'entreprise

TransCanada Pipelines, TCPL). Pour protéger ses installations en Colombie, Enbridge a embauché la société militaire britannique Defense Systems Colombia (DSC), laquelle fournissait de l'équipement militaire à la Brigade 14 de l'Armée nationale colombienne. Outre l'approvisionnement en armement, DSC a mis sur pied un système d'informateurs civils pour partager les informations obtenues avec la Brigade 14 de l'Armée colombienne, qui était alors sous investigation pour de multiples crimes (dont le massacre de 90 civils à Segovia en 1998) perpétrés en collaboration avec la structure paramilitaire. À l'époque, un employé de la branche colombienne de DSC révélait aux médias britanniques que son travail consistait à coordonner un réseau d'espions dans la région de l'oléoduc pour contrôler les dirigeants syndicaux et les leaders communautaires. De nos jours, l'oléoduc dont est propriétaire Enbridge et qui sert à acheminer le pétrole exploité par la Talisman Energy, compte 17 bases militaires le long de son parcours et 1 400 soldats sont assignés à sa protection. Par ailleurs, outre la violence politique engendrée par la « sécurisation » de cet oléoduc, la construction même de cette infrastructure énergétique a détruit l'activité de subsistance d'au moins 350 paysan-ne-s, forcés d'abandonner leurs terres contaminées. Pour l'année 2012, Enbridge prévoit des travaux d'agrandissement de l'oléoduc OCENSA ainsi que l'inauguration des travaux pour 'un nouvel oléoduc (OAP) destiné à acheminer le pétrole colombien vers le marché asiatique via la côte Pacifique.

Rappelons que lorsque le président de la Chambre de commerce du Canada, Perrin Beatty, remettait en mai 2008 une lettre au gouvernement canadien pour l'encourager à ratifier un accord de libre-échange avec la Colombie, trois représentants de l'industrie pétrolière canadienne y ajoutèrent leur signature, dont les représentants de trois pétrolières canadiennes : Enbridge, Talisman Energy et Nexen. Le lobby pétrolier est d'autant plus intéressé par les ressources colombiennes depuis la privatisation de la société d'État Écopétrol entrepris par le projet de réforme énergétique appuyé par les conseils et les fonds de l'ACDI.

Les pétrolières reçoivent par ailleurs des garanties de « sécurité » alléchantes : lors de sa tournée au Canada en 2010, l'agence nationale colombienne d'hydrocarbures (ANH) promettait aux investisseurs canadiens de former un nouveau bataillon militaire pour assister les compagnies étrangères lors des

études sismiques, un nouveau pas vers la privatisation de la sécurité puisque les effectifs militaires colombiens protégeaient jusqu'ici les activités d'exploitation et non celles d'exploration. Ce nouveau corps militaire dédié aux intérêts privés étrangers s'ajoutera donc aux 11 bataillons du Plan spécial Énergie et Voies (PEEV) qui compte 12 000 militaires ainsi qu'aux brigades spéciales. Tout pour plaire à la Talisman Energy qui annonce fièrement avoir investi 80 millions de dollars en exploration de nouveaux gisements en 2010.

Les profiteurs ont aussi des noms et des adresses

President and Chief Executive Officer: John A. Manzoni
Bureau au Canada
Suite 2000, 888 - 3 Street SW
Calgary, Alberta T2P 5C5
Tel: +403 237 1234
Fax: +403 237 1902
t1m@talisman-energy.com

Pacific Rubiales

La pétrolière canadienne Pacific Rubiales Energy exploite des champs pétrolifères où travaillent, en sous-traitance, environ 14 000 ouvriers dans la région de Puerto Gaítan et Campo Rubiales (département du Meta). Ses travailleurs précaires, embauchés via des contrats mensuels, sont soumis à des journées de travail allant jusqu'à 18h, travaillent jusqu'à 40 jours sans jour de repos et reçoivent uniquement le salaire minimum, qui équivaut au quart du taux salarial des ouvriers du pétrole en Colombie. Étant donné l'isolement du champs pétrolier et l'absence de transport, les ouvriers s'entassent sous des tentes bancales abritant 240 personnes. L'industrie pétrolière étant la principale source de revenus dans la région, les habitant-e-s de Puerto Gaitan exigent depuis maintenant 6 ans que soient prises en compte leurs revendications sociales et environnementales (réduction des dommages liés à l'exploitation pétrolière, politique locale d'embauche et d'approvisionnement, investissements dans les infrastructures, etc.), tout comme leurs revendications relatives aux conditions de travail (respect du droit du travail colombien, libertés syndicales, etc.). Pourtant, la pétrolière canadienne Pacific Rubiales refuse obstinément de négocier de bonne foi et menace de renvoi tout ouvrier qui voudrait se syndiquer.

Le conflit de travail s'est envenimé récemment alors que 6 000 travailleurs, sous-traitants pour la Pacific Rubiales, se sont déclarés en « Assemblée permanente » en juillet 2011 pour mobiliser les communautés locales autour de leurs demandes sociales et syndicales. Les manifestations des ouvriers et de la population locale ont reçu de la part du gouvernement une réponse militaire, faisant une cinquantaine de blessé-e-s. En représailles, les entreprises pétrolières de la région ont renvoyé plus de 500 employés soupçonnés d'activités syndicales et les dirigeants syndicaux ont reçu des menaces de mort de la part d'éléments paramilitaires. Le 20 septembre 2011, sous l'ordre du



gouvernement national, l'Armée et la Police ont dispersé le mouvement de contestation en faisant usage de grenades assourdissantes modifiées avec des éclats d'obus, de gaz lacrymogènes et de tirs de balles de caoutchouc. De son côté, la Pacific Rubiales a bloqué la voie publique entre la ville de Puerto Gaítan et les champs de pétrole, empêchant la libre circulation des habitant-e-s sur leur propre territoire. Devant le non-respect des engagements établis entre la pétrolière canadienne et le syndicat colombien, en novembre 2011, plus de 10 000 employé-e-s en sous-traitance pour Pacific Rubiales se déclaraient en grève.

La pétrolière canadienne a usé d'un fin stratagème de relations publiques pour passer outre ces engagements face au syndicat national de la USO et les communautés avoisinantes (lesquels engagements avaient pourtant été signés en présence de représentants du gouvernement national et de l'ambassade canadienne.). Elle annonçait avoir négocié un nouvel accord avec un syndicat patronal : la UTEN qui, entre le 4 et le 6 octobre 2011, a affilié 700 employé-e-s administratifs de la Pacific Rubiales avant de signer un accord le lendemain 7 octobre ! Prévoyant de légères hausses de salaires pour le personnel administratif directement embauché par l'entreprise canadienne, cet accord ne résout en rien le conflit de travail qui implique les quelques 14 000 ouvriers en sous-traitance dont 5 000 se sont affiliés à la USO pour entreprendre des négociations syndicales. Pour discréditer le syndicat pétrolier national (la USO), le nouveau syndicat patronal (la UTEN) a organisé une manifestation, qui fût couverte par tous les grands médias colombiens, pour dénoncer la « USO terroriste ». La Pacific Rubiales a en effet déployé une importante campagne médiatique pour délégitimer les mobilisations syndicales de la USO et criminaliser les ouvriers en grève.

Les profiteurs ont aussi des noms et des adresses

Serafino Iacono (Co-Chairman and Executive Director)

Miguel de la Campa (Co-Chairman and Executive Director)

Ronald Pantin (Chief Executive Officer and Executive Director)

Bureau au Canada

33 Bay Street, Suite 1100 Toronto, Toronto, Canada

M5H 2R2

PBX: +416 362-7735

Fax: +416 360-7783

E-mail : info@pacificrubiales.com, belinda@pacificrubiales.com



La Gran Tierra Energy

La Gran Tierra Energy est une multinationale canadienne basée à Calgary. Cette entreprise exploite les ressources pétrolières et gazières de plusieurs pays de l'Amérique du Sud, notamment en Colombie où elle enregistre 23 000 barils de pétrole par jour.

Dans la région du Putumayo, l'exploitation pétrolière sur les territoires ancestraux des Premières nations, des afrodescendant-e-s et des paysan-ne-s est vivement contestée. Des ouvriers qui ne sont pas de la région s'installent sur le territoire, haussant le coût de la vie; on constate une augmentation de la prostitution pour répondre à la « demande » de ces nouveaux habitants; la militarisation de la région s'intensifie (avec des nouveaux bataillons chargés de la protection des installations pétrolières) et la problématique du narcotrafic ne fait qu'empirer (les produits nécessaires à la transformation de la cocaïne en laboratoire peuvent être obtenus sur les sites d'exploitation pétrolière).

Les ouvriers de la Gran Tierra ont formé le syndicat SintraPetroPutumayo pour revendiquer que soient respectés les lois colombiennes relatives aux conditions de travail ainsi que leur droit d'association. Le syndicat exige aussi que l'entreprise canadienne adopte une politique, élaborée avec la participation des représentants des communautés locales, sur le respect des droits sociaux et environnementaux. Défendant les intérêts de la pétrolière canadienne qui refuse de reconnaître le syndicat, pourtant dument enregistré en vertu des lois colombiennes, les autorités municipales ainsi que le gouverneur du département du Putumayo ont accusé les dirigeants du syndicat d'être en « marges de la loi », voire d'être des « alliés des terroristes » (faisant référence à la guérilla). Ceci visant à délégitimer et criminaliser l'organisation syndicale dans la région et, plus globalement, le mouvement social s'opposant à l'exploitation pétrolière. Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que le syndicat soit actuellement la cible de la stratégie paramilitaire dans la région. Des acteurs armés s'identifiant comme Aguilas Negras patrouillent la région pour menacer et intimider les opposants. Selon leurs dires, ces paramilitaires auraient comme contrat

d'éliminer « les porte-parole de la guérilla ». Sur leur liste noire figurent les représentants du syndicat SintraPetroPutumayo et les principaux dirigeants des communautés s'opposant à l'exploitation pétrolière sur leur territoire. Plusieurs leaders syndicaux et sociaux de la région ont reçu des menaces de mort et certains ont dû quitter la région suite à des tentatives d'attentats contre leur vie et celle de leur famille.

Face aux refus de la pétrolière de considérer les demandes des communautés et de ses ouvriers, une manifestation régionale contre l'exploitation pétrolière a eu lieu le 17 octobre 2010. Des membres des communautés autochtones avoisinantes ont occupé un puits pétrolier appartenant à la Gran Tierra afin de forcer la pétrolière à négocier. L'unique réponse aux demandes des communautés et des ouvriers fût celle donnée par l'Armée colombienne et la police, qui ont fortement réprimé cette mobilisation. Six représentants des communautés autochtones Nasa ont été détenus et font toujours face à de graves accusations. Jusqu'à maintenant, malgré la poursuite des mobilisations sociales à l'encontre de l'exploitation pétrolière, l'entreprise canadienne refuse toujours de négocier avec le syndicat et les communautés touchées.



Les profiteurs ont aussi des noms et des adresses

Bureau au Canada:
 300, 625 11 Avenue S.W.
 Calgary, Alberta, Canada, T2R 0E1
 Phone (1 403) 265-322
 Fax (1 403) 265-3242

SNC-Lavalin

SNC-Lavalin, firme de génie conseil en ingénierie et construction basée à Montréal (celle-là même qui a construit des prisons en Libye, a servi de conseiller pour la construction de pipelines dans une Irak sous occupation étrangère et a produit les munitions de l'armée américaine en Irak...), est maintenant de plus en plus présente en Colombie. Elle y offre son « expertise » dans des projets d'infrastructures et d'exploitation minière, gazière et pétrolière. Elle a d'ailleurs ouvert une filiale à Bogotà en 2009.

L'une des opportunités lucratives pour SNC est le contrat de consultant qui lui a récemment été octroyé par les minières BHP Billiton (Australie et Royaume-Uni), Xstrata (Suisse) et Anglo American (Royaume-Uni) pour l'expansion du projet de mine de charbon Cerrejón dans la région de La Guajira, un projet hautement controversé.

Cerrejón est la mine de charbon à ciel ouvert la plus grosse au monde. Elle produit à elle seule la moitié du charbon qu'exporte la Colombie annuellement. Ce projet minier, débuté en 1976 a occasionné le déplacement forcé de la population locale et la destruction environnementale d'un territoire ancestral des Premières nations. De nombreux cas de répression à l'endroit des communautés déplacées ont été rapportés. L'agriculture de subsistance que pratiquaient ces paysan-ne-s n'est plus possible puisque leurs terres sont maintenant contaminées. En 2001, l'expansion du projet minier a impliqué la destruction du village de Tabaco et l'éviction violente de ses 700 habitant-e-s par l'Armée et la police colombienne. En 2004, l'expansion du port de Puerto Bolivar pour les besoins d'exportation du charbon impliquait la destruction d'un quartier de 350 habitant-e-s. L'opposition populaire a été violemment réprimée : 11 opposant-e-s ont été assassiné-es et 30 sont porté-e-s disparu-e-s. Notons que Exportation et Développement Canada (EDC) a fourni 160 millions de \$US en ligne de crédit au gouvernement colombien pour financer l'achat d'équipement minier canadien pour cette mine de charbon. Pendant ce temps, la mine prend de l'expansion chaque année, menaçant toujours davantage de communautés...

C'est ce projet qui mobilise les « conseils » de SNC. De plus, une grande partie du charbon produit par Cerrejón est achetée par deux compagnies canadiennes : Nova Scotia Power et New Brunswick Power. Plus près de nous, des personnes liées à SNC-Lavalin et Cima+, auraient versé 1,6 million de dollars en dons au Parti libéral du Québec entre 2000 et 2009. Et comme par hasard, le gouvernement provincial a récemment offert à SNC Lavalin un contrat des plus juteux : la firme d'ingénierie sera la principale bénéficiaire de la réfection de la centrale nucléaire Gentilly II (Bécancour, Québec).

Les profiteurs ont aussi des noms et des adresses

Président et chef de la direction : Pierre Duhaime

Bureau au Canada

455, boul. René-Lévesque Ouest

Montréal, Québec, H2Z 1Z3

Téléphone : 514-393-1000

Télécopieur : 514-866-0795

**Gran Colombia Gold
(fusionnée avec la Medoro Resources)**

En 2005, la compagnie Colombian Goldfields Ltd a fait son entrée dans la municipalité de Marmato, un village du département de Caldas, reconnu en tant que patrimoine historique national, comptant 2 500 mineurs artisanaux. En 2008, la force publique a procédé à la fermeture de nombreuses petites mines traditionnelles, laissant sans emploi plus de 800 ouvriers, sans aucune compensation. En 2010, la Colombian Goldfields Ltd est rachetée



par la compagnie canadienne Medoro Ressources. Les rumeurs d'une exploitation à ciel ouvert qui nécessiterait la destruction de l'ensemble du village historique ont alors commencé à circuler. Pourtant, ce projet contrevient aux dispositions légales en vigueur : le décret 2223 de 1954 autorise strictement l'exploitation minière à des fins de subsistance sur la partie élevée de la montagne de Marmato, l'article 35 du Code minier interdit l'exploitation minière dans les zones urbaines et l'article 6 du régime d'organisation territoriale de Marmato stipule que doit être évitée à tout prix l'exploitation à ciel ouvert afin de garantir la durabilité des ressources pour les prochaines générations. Invoquant un risque imminent d'effondrement de la montagne de Marmato, les autorités départementales ont lancé une alerte et ont appelé au déplacement de l'ensemble de la population. Cette propagande a été démentie par les études de stabilité du sol. Devant l'échec de cette stratégie, la Medoro a engagé deux « ONG vitrines » pour réaliser la conciliation et gagner les faveurs de la population.

La propagande mensongère et les stratagèmes de division communautaire ont échoué et la population s'est organisée pour éviter son déplacement forcé. En juin 2010, les résident-e-s de Marmato se sont déclarés en « grève générale et pacifique contre la compagnie Medoro ». En janvier 2011, les mineurs se sont mobilisés pour protester contre l'interdiction de vente de dynamite à Marmato qui les force à utiliser des explosifs artisanaux, responsables de graves accidents. La police a alors évincé 400 mineurs artisanaux. En mai 2011, ce sont 4000 habitant-e-s qui bloquaient les routes. Le mouvement a été réprimé par les effectifs policiers qui ont reçu l'appui des gardes privés de Medoro Resources.

En juin 2011, la Medoro Resources fusionnait avec la canadienne Gran Colombia Gold. Une histoire quelque peu incestueuse faut-il dire, puisque Serafino Lacono, l'un des fondateurs de la Medoro, est coprésident exécutif et également membre fondateur de la Gran Colombia. L'autre membre fondateur, Miguel de la Campa, est directeur exécutif de la Medoro¹! D'autant plus incestueux sont les liens qu'entretiennent ces compagnies canadiennes avec le gouvernement national colombien : le gérant corporatif de Medoro

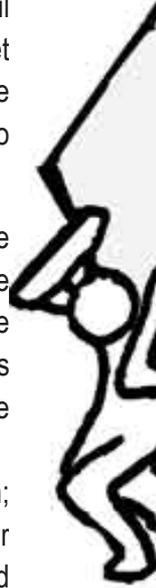
¹Serafino Lacono et Miguel de la Campa sont également membres fondateurs de la Pacific Rubiales (voir page 10)

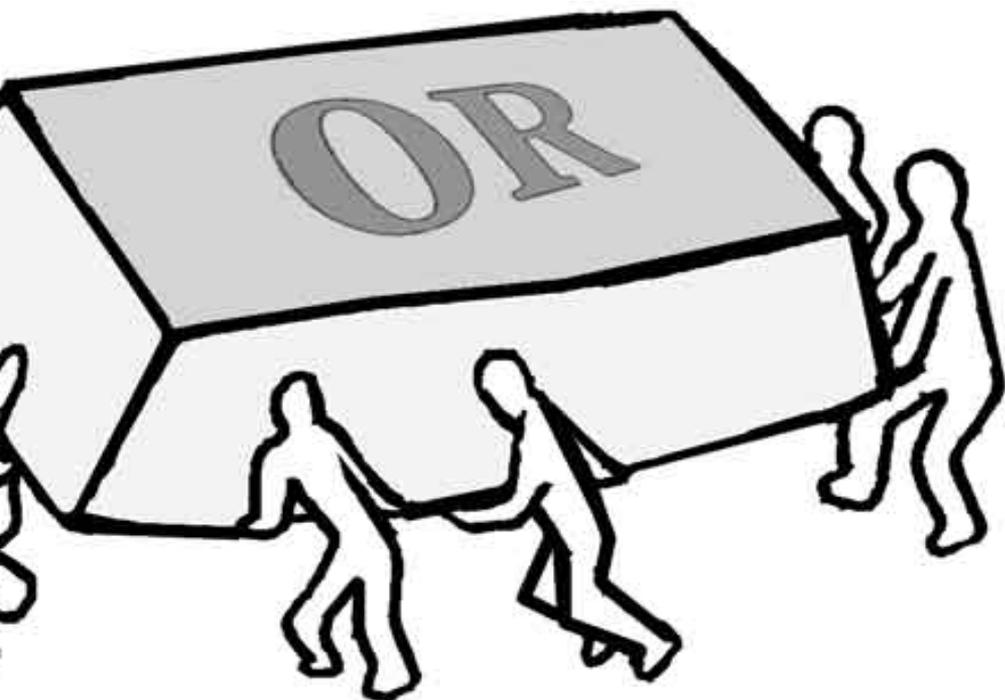
Resources est le cousin de l'actuel président colombien, Juan Manuel Santos. La compagnie compte également au sein de son conseil exécutif nul autre que Hernán Martínez, ancien Ministre des Mines et de l'Énergie (2006-2010) sous le gouvernement Uribe. La présidence de la Gran Colombia Gold est pour sa part assurée par María Consuelo Araujo, ex-Ministre des Relations extérieures sous Uribe !

Les opposant-e-s au projet de mine à ciel ouvert à Marmato, dont le curé de la paroisse, le père José Reinel Restrepo, ont dénoncé le déplacement forcé de la population, la destruction d'un patrimoine historique, la perte massive d'emplois, les conflits communautaires et la destruction environnementale. Lors d'une entrevue télévisée quelques jours avant son assassinat, le père Restrepo déclarait : « Cette société multinationale canadienne veut profiter de la population; ses administrateurs veulent la chasser (...) Ils sont allés jusqu'à vouloir déplacer la paroisse et ils sont venus me demander si j'étais d'accord avec le déplacement de la ville. (...) Je leur ai ouvertement dit que j'étais en désaccord avec ce projet. » L'assassinat du père Restrepo, dont le corps a été retrouvé criblé de balles le 3 septembre 2011, est encore impuni.

Ces deux entreprises canadiennes n'ont pas bonne presse. Selon l'Organisation des Nations Unies pour le Développement industriel (ONUDI, 2010), la Colombie est le pays le plus contaminé au mercure. Cette pollution provient des mines d'or et principalement de la zone d'exploitation de Segovia (Antioquia) exploitée par la Medoro Resources et la Gran Colombia Gold. Pourtant, le Régime de pensions du Canada (programme fédéral de pensions de retraite) n'a pas hésité à investir pour 6 millions de \$ en actions dans la Gran Colombia Gold.

Dans le département de Nariño, plus de 800 paysan-ne-s ont occupé deux campements miniers de la Gran Colombia Gold en octobre 2011 pour empêcher que se poursuivent les activités de perforation sur leurs terres. Les communautés ont dénoncé l'implantation du projet minier Mazamorra Gold, en phase d'exploration, situé dans les municipalités de San Lorenzo





et Arboleda. Cette dernière est classée monument national et réserve archéologique nationale.

Pour faire taire l'opposition, la Gran Colombia Gold a engagé l'entreprise de sécurité Coservipp Ltd qui a armé une soixantaine de jeunes de la région, tous ex-militaires. Les habitant-e-s mobilisé-e-s contre le projet minier dénoncent de multiples actes d'intimidation et des menaces de mort provenant de ces gardes de sécurité privé qui patrouillent la région en habit militaires, souvent cagoulés.

En réponse à la pression exercée par les gardes privés de la Gran Colombia Gold à l'encontre de membres des communautés avoisinantes, les manifestant-e-s ont mis le feu aux campements miniers. La compagnie canadienne a alors accepté de négocier. La communauté et la minière, représentée par l'ingénieur Edgar Salazar, sont arrivées à un accord en vertu duquel l'entreprise s'engageait à paralyser durant un mois tout type de travaux de la mine jusqu'à ce que soit convoqué par le Gouverneur de Nariño un forum ouvert avec la présence de l'ensemble des multinationales présentes dans le département de Nariño, du gouvernement national et

des communautés de toute la région. Au moment de signer l'entente, les représentants de Gran Colombia Gold ne se sont pas présentés et ont envoyé le message qu'ils refusaient l'accord et poursuivraient en justice les manifestant-e-s. Gran Colombia Gold a également fait savoir qu'elle demanderait au gouvernement national d'avoir un bataillon militaire supplémentaire pour « sécuriser » ses activités. Les travaux de perforation se poursuivent depuis, bien que les mobilisations populaires se multiplient dans la région pour contrer le projet minier et dénoncer la violence qu'il engendre.

Les profiteurs ont aussi des noms et des adresses

Gran Colombia Gold

Executive Co-Chairman: Miguel de la Campa

Executive Co-Chairman: Serafino Iacono

President, Chief Executive Officer: Maria Consuelo Araujo

Bureau au Canada

333 Bay Street, Suite 1100

Toronto, Canada, M5H 2R2

T: 416-603-4653

F: 416-360-7783

Medoro Resources

Chairman and Director : Robert J. Metcalfe

Bureau au Canada

333 Bay Street Suite 1100

Toronto, Canada M5H 2R2

T: 416-603-4653

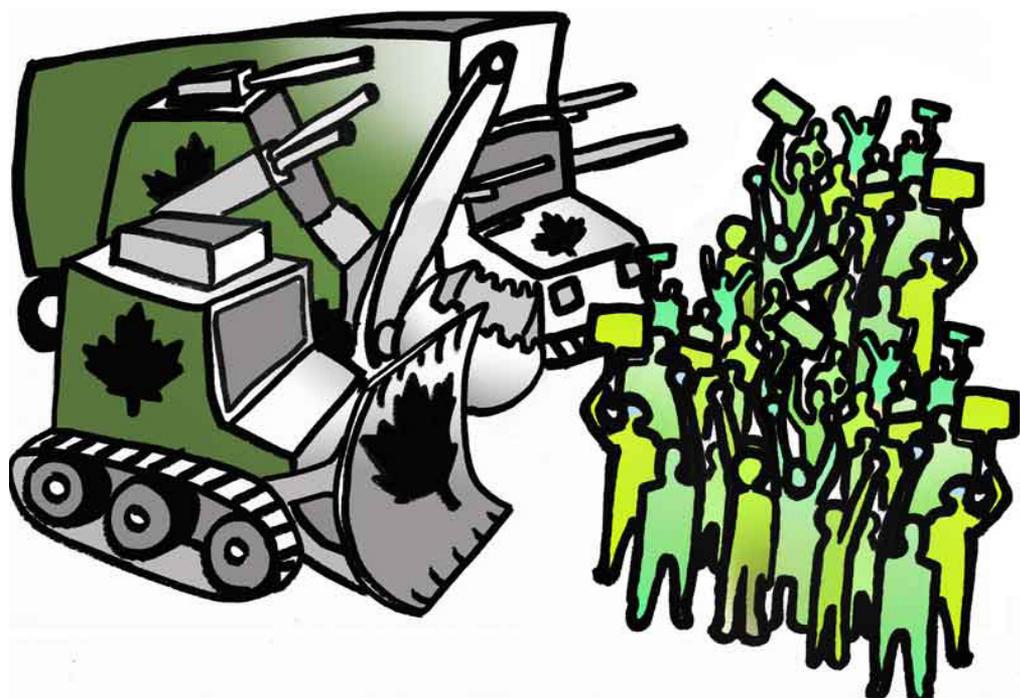
F: 416-360-7783

La Sunward Resources

La Sunward Resources Ltd est une junior canadienne basée à Vancouver spécialisée dans l'extraction d'or et de cuivre. Ces activités minières sont concentrées dans le département d'Antioquia (Titicaca) et au Choco (Murindo). Sunward prétend mettre sur pied l'un des plus gros projet de prospection au monde. Pour ce faire, elle a racheté 100% de la Muriel Mining Company en phase d'exploration dans le Choco (propriété de la Goldplata International), en promettant que près de la moitié de ses actions seraient ensuite revendues à Goldplata. Parmi les actionnaires actuels, on compte aussi plusieurs institutions canadiennes comme la RBC, Manulife et TD.

Sunward compte exploiter, la montagne Carreperro située dans le Jiguamiando, (Choco), une montagne sacrée au cœur du territoire collectif des communautés autochtones Embera et afro-colombiennes de la région.

Sur ce territoire, la Muriel s'était méritée une très mauvaise réputation suite aux nombreuses exactions perpétrées par l'armée dans la région où devait s'implanter le projet (déplacements forcés, bombardement dans les villages, intimidation et menaces) mais aussi par l'absence totale de consultation des communautés (obligatoire selon la Constitution colombienne et la Convention 169 de l'OIT). En 2008, les communautés afro-colombiennes et autochtones ont mis sur pied un processus autonome de consultation. Les habitant-e-s étaient unanimes : NON à l'exploration de minières industrielles dans la région! La communauté Embara s'est alors mobilisée pour organiser une marche jusqu'au campement des ingénieurs ; les femmes autochtones en tête de convoi ont bravé les ingénieurs et les militaires qui les protégeaient en exigeant leur départ du territoire ancestral, ce que la communauté a finalement obtenu.



Cependant, bien que le projet d'exploitation semble avoir été mis en veille pour l'instant, la Sunward, a l'intention de revenir à la charge ; peu importe les moyens à prendre pour « convaincre » les communautés.

En 2011, les paramilitaires ont recommencé à patrouiller la région et à menacer les communautés en résistance contre les projets agro-industriels et miniers que le gouvernement colombien veut leur imposer.

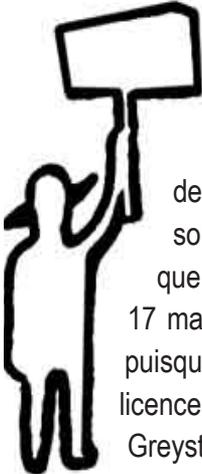
Les profiteurs ont aussi des noms et des adresses

Chief Executive Officer and Director: Colin J. Andrew
 Bureau au Canada
 Suite 400 - 1199 West Pender Street,
 Vancouver, BC
 V6E 2R1



La Greystar se camoufle de vert : Eco Oro Mineral Corps

Dans le département de Santander, (nord-est du pays), la Greystar Ressources Ltd, entreprise canadienne ayant son siège social à Vancouver, compte bien profiter de la montée en flèche du prix de l'or sur le marché mondial. Son projet initial, nommé Angostura, prévoyait l'exploitation d'une immense mine d'or et d'argent à ciel ouvert, utilisant 40 tonnes de cyanure par jour, dans un écosystème appelé le páramo de Santurban qui alimente 4 grandes rivières de la région. Ces rivières fournissent l'eau à 21 municipalités des départements de Santander et Norte de Santander, ainsi qu'aux 2,2 millions d'habitants des villes de Bucaramanga et de Cucuta.



Le 25 février 2011, la population de la région s'est mobilisée: plus de 30 000 personnes ont manifesté leur opposition au projet de la Greystar dans les rues de Bucaramanga, tandis qu'une importante manifestation de solidarité était aussi organisée à Bogotá. La pression fut telle que le gouvernement colombien a dû reculer et annoncer le 17 mars dernier qu'il ne donnerait pas son aval à la Greystar, puisque son projet, tel que présenté, ne pourrait obtenir de licence environnementale. Du même souffle, il annonçait que la Greystar avait décidé de retirer son projet.

Il fallait cependant être naïf pour penser que la compagnie canadienne allait renoncer si facilement à extraire et produire près de 10 millions d'onces d'or sur quinze ans. Dès le lendemain, la Greystar annonçait qu'elle allait modifier son projet afin que celui-ci ait moins d'impact sur l'environnement. Ainsi, la deuxième version du projet proposera une exploitation souterraine plutôt qu'une mine à ciel ouvert. Une amélioration de façade, puisqu'une mine souterraine risque d'affecter tout autant le páramo et son fragile écosystème en contaminant la nappe phréatique et les sources d'eau souterraines. Dans la foulée, le 10 août 2011, la compagnie change de nom pour « Eco Oro Minerals Corps ». Elle tente ainsi de repeindre son image en vert tout en se présentant comme un nouveau joueur devant la population mobilisée contre la Greystar. Ce que plusieurs ignorent est que la Greystar exploite déjà les mines de Vetas et California dans le páramo de Santurban. De plus les paysan-ne-s de la région dénoncent depuis longtemps cette compagnie qui, selon leurs dires, aurait participé au financement de la Brigade V de l'Armée colombienne, reconnue pour sa complicité avec les paramilitaires de la région qui depuis quinze ans, ont assassiné de nombreux civils qui luttent pour défendre leurs terres.

Les profiteurs ont aussi des noms et des adresses

President : Rafael Nieto Loaiza

Interim CEO - Chief Executive Officer - :

David Rovig

Bureau au Canada

Greystar Resources Ltd. Ste 1430 - 333

Seymour Street Vancouver, B.C. Canada V6B

5A6 Tel (604) 682 8212 Fax (604) 682 3708 <http://>

www.greystarresources.com



Nous surveillons également :

B2Gold pour sa mine d'or « Gramalote » (département d'Antioquia) exploitée conjointement avec l'Anglo Gold Ashanti. L'activité extractive dans la région est décriée pour sa contamination des eaux potables. Les organisations locales dénoncent également le fait que les transnationales ont recours aux brigades militaires de l'Armée colombienne pour protéger leurs installations et contrôler l'opposition.

Bell Helicopter Textron Canada pour sa vente d'hélicoptères à Victor Carranza, riche financier et narcotraffiquant colombien lié à l'industrie minière et accusé de financer la stratégie paramilitaire, ainsi que pour sa vente d'hélicoptères à l'Armée colombienne.

COSIGO ressources. Les opposant-e-s à son projet minier en territoire autochtone dans le département du Cauca sont nombreux-ses. En 2009, cinq leaders du mouvement d'opposition à la mine ont été assassinés et plusieurs ont reçu des menaces de la part de groupes paramilitaires. Ces crimes restent encore impunis.

Exportation et Développement Canada (EDC, société d'état du gouvernement canadien) pour, entre autres, son financement du barrage Urrál (financement public de 18,2 millions de \$), projet auquel participait la firme d'ingénierie canadienne AGRA Monenco et la compagnie canadienne BFC Construction. Ce barrage, construit sur la rivière Sinú dans le territoire du peuple Embera-Katío (département de Córdoba) entre 1992 et 1998, a inondé 7 400 hectares de terres où vivaient 411 familles. Outre le déplacement de 2800 personnes provoqué par les importants dommages environnementaux, les communautés Embera-Katío ont dénoncé la disparition de 10 opposant-e-s et l'assassinat de 6 autres par la structure paramilitaire.

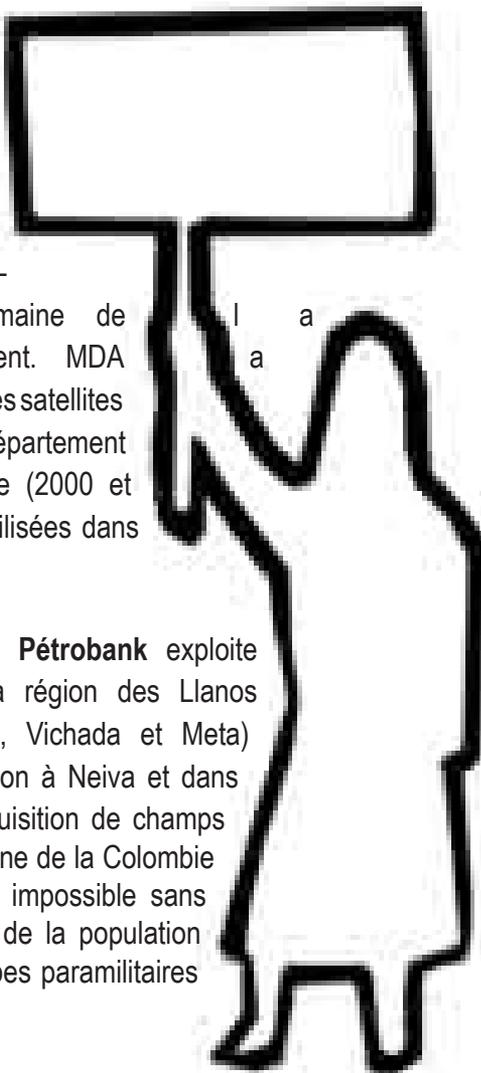
En plus de financer les projets des entreprises canadiennes à l'étranger, EDC met à leur disposition un service d'assurances pour les « risques

politiques ». Ces assurances garantissent, par exemple, les investissements des compagnies en cas de violence politique, de perte de jouissance ou de nationalisation. Dans les faits, cela implique que le gouvernement canadien s'occupe de financer, via l'ACDI et l'EDC, des projets privés à l'étranger et à indemniser ces compagnies si leurs agissements à l'étranger entraînent des pertes de bénéfices, en cas de grève ou de sabotage, par exemple.

Nortel pour son rôle d'avant-plan dans le processus de privatisation/liquidation de l'entreprise publique colombienne TELECOM, qui a fait en sorte que 8 000 emplois syndiqués ont été éliminés. Pour cette opération, Nortel a reçu un financement public de 130 millions de \$ de la part de Exportation Développement Canada (EDC) entre 2002 et 2004.

MDA (MacDonald Dettwiler and Associates), firme-conseil œuvrant dans le domaine de surveillance et du renseignement. MDA vendu trois modèles détaillés de cartes satellites en 3D du territoire colombien au département américain de la Défense nationale (2000 et 2001). Ces cartes satellites sont utilisées dans le cadre du Plan Colombie.

Via sa filière **Petrominerales**, la **Pétrobank** exploite des gisements pétroliers dans la région des Llanos (département d'Arauca, Casanare, Vichada et Meta) et poursuit des activités d'exploration à Neiva et dans le Putumayo (Amazonie). Son acquisition de champs pétroliers dans la région amazonienne de la Colombie (département du Putumayo) serait impossible sans les multiples déplacements forcés de la population autochtone orchestrés par les troupes paramilitaires



et la présence d'un bataillon de l'Armée colombienne chargé de la sécurité des installations pétrolières dans la région. Petrobank a également fourni des hélicoptères à l'Armée colombienne pour faciliter la surveillance de ses activités en Amazonie.

Canwest Global Communications Corporation, racheté par **Postmedia Network Canada Corp.** Lorsque la compagnie israélienne Globus Aviation a été mise sous enquête par le Ministère de la défense israélienne (2004) pour sa vente d'hélicoptères aux Autodéfenses unies de Colombie (AUC, structure paramilitaire et principal exportateur de cocaïne), l'avocat de Globus Aviation a défendu la compagnie israélienne en argumentant que la transaction avait été effectuée via un intermédiaire canadien, la Canwest Global Communication.

La Prima Colombia Hardwood et REM Forest products qui s'apprêtent à commencer des coupes forestières à Bahia Solano afin d'exporter les bois fins du Choco. Les conseils communautaires dénoncent l'installation d'un campement sur la plage de Huaca ainsi que la manipulation du processus de consultation préliminaire.

Ainsi que:

AGRA Monenco, **Alange**, *Alder Resources*, *AuRo Resources*, Antioquia Gold, *Arcturus Ventures*, **AUX Canada**, **Bandera Gold LTD**, **BARRICK GOLD**, **Batero Gold**, **Bata Shoe Organization**, **Bell Canada International**, **Bellhaven Copper & Gold Inc**, *BFC Construction*, **Blue Sky Uranium CORP**, **Bolivar Energy**, **C&C ENERGY**, *Cadan Resources Corporation*, **Caerus resources**, *Canacol Energy*, *Canadian Occidental Petroleum*, **CB Gold**, *Coal Corp mining*, **Continental Gold**, *Colombia Gold Crest*, **COLOMBIAN MINES CORPORATION**, **CuOro Resources**, *Dessau Soprin*, **Galway resources**, *Frontier Pacific Mining CORP*, **Gemini Explorations inc**, *Grupo de Bullet*, **International Grain Trade**, *International Road Dynamics Inc*, **KRUGER PAPER**, *Latin American Minerals INC.*, *Loon Energy*, **Maple Leaf Foods**, *Mercer Gold*, *MetaPetroleum*, *Miranda Gold Corp*, **Midasco Capital**, **New Global Venture**, **NEXEN**, *Nextel ltd.*, **Nortel**, **Norvista Gold**, **PACIFIC COAL**, **Parex ressources Incorporated**, **PETROAMERICA**, **Petrovista Energy**, **Quebecor World Colombia**, **Quia Resources**, **Rio Verde Industries Inc.**, **Sandwell**, **U308 Corp (Mega Uranium)**, *Seafeld Resources*, **Solana**, **SOLVISTA GOLD**, *Suroco Energy*, *Ventana Gold*, **Waymar ressources.**

**Comment participer à la campagne
*Ciblons les profiteurs canadiens de
la guerre en Colombie ?***

- Encouragez votre syndicat, association étudiante ou organisation communautaire à endosser la campagne du PASC;
- Inscrivez-vous à la liste de diffusion du PASC (via notre site web) pour recevoir les informations concernant les « profiteurs canadiens » et les diffuser largement dans vos réseaux;
- Favorisez un jumelage entre votre syndicat et un syndicat colombien représentant les ouvriers et ouvrières d'une entreprise canadienne;
- Écrivez vos propres articles ou envoyez ceux du PASC aux médias locaux, régionaux ou aux bulletins de votre organisation;
- Invitez le PASC à réaliser un atelier dans votre milieu;
- Formez un « comité de surveillance » pour suivre les opérations d'une compagnie canadienne investissant en Colombie;
- Informez-vous! Votre fonds de retraite ou vos placements sont-ils investis dans des entreprises canadiennes oeuvrant en Colombie ?
- Présentez-vous aux assemblées des actionnaires d'entreprises canadiennes oeuvrant en Colombie pour partager vos préoccupations;
- Organisez une délégation de votre organisation qui visitera les communautés colombiennes affectées et les travailleurs d'un « profiteur canadien »;
- Écrivez aux compagnies, à votre député-e, à l'ambassade canadienne pour démontrer que les agissements des compagnies canadiennes en Colombie vous inquiètent;
- Organisez des actions devant les bureaux de compagnies afin de visibiliser les impacts de leur présence sur les communautés colombiennes;
- Organisez des actions devant des bureaux du gouvernement fédéral pour dénoncer le traité de libre-échange Canada/Colombie;
- Offrez votre aide au PASC pour traduire les informations relatives à cette campagne en français, anglais et espagnol;
- Apportez un soutien financier à cette campagne en envoyant un chèque à l'intention du PASC (voir nos coordonnées sur notre site web).

Pour plus d'informations :

WWW.PASC.CA



PROJET ACCOMPAGNEMENT SOLIDARITÉ COLOMBIE

INFO@PASC.CA

(514) 966-8421